

## Conditions d'admission

**Public** : Cette unité d'enseignement est accessible à toute personne à partir de 16 ans munie d'une autorisation parentale. **Prérequis** : Être titulaire du PSE 1

**Délais d'accès à la formation** : 21 jours

## Renseignements pratiques

**Durée** : 6 heures

**Participants** : individuel ou en groupe (6 à 18 stagiaires)

**Attestation** : Certificat recyclage PSE 1 **Actualisation** : Tous les 12 mois

**Accessibilité** : Si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre responsable Sandrine ASSELIN : [secourisme@udsp14.net](mailto:secourisme@udsp14.net)

**Tarifs** : 60€\* (individuel) ; forfait groupe à partir de 390€

## Moyens Pédagogiques

**Matériel** : Vidéoprojecteur, défibrillateur, valise pédagogique et mannequins ( adulte, enfant, nourrisson)..

**Intervenants** : 1 Formateur SAPEUR-POMPIER à jour de sa formation continue.

**Modalités d'évaluation** : Tout au long de la formation et sur l'ensemble des techniques et des procédures abordées lors de la formation. Une grille de suivi individuelle est renseignée tout au long de la formation par le formateur.

**Lieu de la formation** : au sein d'une salle de cours adaptée ou en centre de secours

## Planification

**Intra-entreprise** : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques..)

**Inter-entreprise** : Dates consultables sur notre site internet : <https://www.udsp50.fr>

## Documentation

Chaque participant reçoit :

- 1 Attestation de recyclage
- 1 Attestation de fin de formation

## Objectifs

Maintenir à jour les compétences du secouriste pour lui permettre de continuer à porter secours, sur le plan technique et humain.

## Programme

### PARTIE 1

- Bilan Circonstanciel
- Bilan d'Urgence vitale
- Bilan complémentaire suite à traumatisme
- Bilan complémentaire suite à malaise
- Surveillance de la victime

### PARTIE 2

- Aide à la prise de médicaments

### PARTIE 3

- La perte de connaissance



UDSP50  
4 Rue Belle Croix  
50000 Saint-Lô  
Horaires : 08 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 00.  
Téléphone : 02 33 05 83 90  
Mail : [formation@udsp50.fr](mailto:formation@udsp50.fr)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 25 50 00843 50 auprès du préfet de région de Basse-Normandie.

N° d'agrément préfectoral n° 2020.01

Inscription en ligne

<https://www.udsp50.fr>

